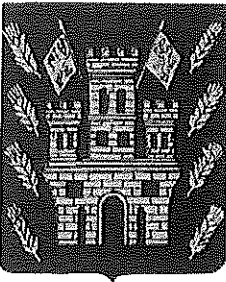


EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL



COMMUNE de
DALHEM
Code postal 4607

SEANCE DU 23 JANVIER 2018

PRESENTS : M. A. DEWEZ, Bourgmestre, Président,
M. J. JANSSEN, Mlle A. POLMANS, M. L. GÛSENS,
Mme H. VAN MALDER-LUCASSE, Echevins,
M. R. MICHIELS, Président du CPAS
Mlle J. LEBEAU, Directrice générale, Secrétaire

OBJET : 1.75. - ARRÊTÉ DE POLICE N°02/2017 **REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION** **RUE DE WARSAGE A BERNEAU** **LE SAMEDI 17 FEVRIER 2018**

Le Collège,

Agent traitant :
Delphine VERRIER,
Employée d'Administration
04/374.74.23

Vu la demande orale du 18 janvier 2018 de Monsieur Sébastien LEMMENS, résidant rue de Warsage n° 21B4 à 4607 BERNEAU, informant du déménagement prévu chez lui le samedi 17 février 2018 – de 08H00 à 16H00, et sollicitant une interdiction de stationner entre le n° 21A et 23A, soit environ 30 mètres, afin de permettre le stationnement d'un camion de déménagement ;

Procès-verbal
approuvé le :

Vu qu'il y a lieu de prendre les mesures utiles pour éviter tout accident et permettre le déroulement des travaux en toute sécurité;

Vu les Arrêtés Royaux du 16.03.68 et du 01.12.75 relatifs à la police de roulage;

Vu les articles 119, 130bis et 135 § 2 de la nouvelle loi communale;

Envoyé le :

Vu l'urgence ;

29.01.2018

ARRETE

A: *α PV*
α Damien
α Polig DALHEM
α Greffe Trib.
α Trib. I^{er} Inst.
α J. JANSSEN
α J. CARONI
α D. SCHOONBROEKT
α Requérant

Art.1. Le samedi 17 février 2018 de 08H00 à 16H00, le stationnement sera interdit entre le n° 21A et 23A de la rue de Warsage à Berneau.

Art.2. Les contrevenants seront passibles des peines portées par les règlements généraux de police et conformément à la procédure prévue par ceux-ci.

Art.3. Les signaux utilisés en application du présent arrêté (E3) seront mis en place par le Service des Travaux.

Art.4. Copie du présent arrêté sera adressée aux Tribunaux de Police et de 1^{ère} instance de LIEGE, aux services de secours, à Monsieur le Chef de la Zone de Police Basse-Meuse et au Service des travaux.

La Secrétaire,
J.LEBEAU

PAR LE COLLEGE,

Le Président,
A. DEWEZ

La Directrice générale,
J.LEBEAU

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Bourgmestre,
A. DEWEZ

